

Réf: Dossier N° 092122

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SENEBA TRANSPORT-LOGISTIQUE » en abrégé
« SENE-TL SARL »

Siège social Abidjan, Adjamé, BRACODI, Lot 349, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 15/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENEBA TRANSPORT-LOGISTIQUE »

en abrégé « SENE-TL SARL »

Objet :

- TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES
- TRANSPORT-LOGISTIQUE
- PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, BRACODI, Lot 349, Ilot 0

Dirigeant(s) : M OUATTARA MERARI ALEXANDRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02391 du 24/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12556/GTCA/RC/2022 du 24/03/2022

